



Séparation de couple et litige pour biens offerts

Par **arnaud_old**, le **05/06/2007** à **19:15**

bonjours , je me suis séparer de mon amie , et elle m'avais offert une moto et un quad , et avais mis les factures d'achats a mon nom , quel sont il les risques si elle me re-demande la totalité de la somme des deux bien ,esque je suis dans l'obligation de lui restituer? , merci .

Par **Jurigaby**, le **05/06/2007** à **22:19**

Bonjour.
"Donner, c'est donné, reprendre, c'est volé"
Cdt.